

Université de Provence - Département des sciences de l'éducation

Master 1^{re} année

Année 2011-2012

UE SCEQ1 : Apprentissage et didactique

Responsables : Yves Chevallard & Caroline Ladage

y.chevallard@free.fr & <http://yves.chevallard.online.fr>

DIDACTIQUE FONDAMENTALE

Module 0 : Structure et fonctionnement de l'UE

Dernière mise à jour : 18 avril 2012

1. Avant tout autre chose, vous noterez, ci-dessus, le titre, *Didactique fondamentale*, ensuite le sous-titre, *Module 0 : Structure et fonctionnement de l'UE*, et enfin l'indication *Dernière mise à jour : ...* On revient ci-après sur ces trois mentions.

2. Le présent fichier, comme les cinq autres qui se construiront peu à peu (voir ci-après), sera mis à jour et mis en ligne très rapidement (sous la forme d'un fichier pdf) après chaque séance où ce fichier aura « évolué ». Les six fichiers ainsi rendus disponibles pourront être trouvés à l'adresse suivante

http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/article.php3?id_article=169

Mais vous les trouverez aussi, bien entendu, sur la plate-forme Moodle de l'université de Provence (des indications précises seront données plus loin).

3. Ce « module 0 » est consacré à la présentation de l'UE et de *l'examen* terminal ainsi qu'à la *régulation* du travail demandé et réalisé, notamment dans la perspective de l'examen.

4. Cette UE comporte 12 séances de 3 h (soit 36 h) le mardi de 17 h à 20 h. La dernière séance aura lieu le mardi 13 décembre. *L'examen* se tiendra trois semaines plus tard, le mercredi 4 janvier de 9 h à 11 h.

5. L'enseignement que j'assurerai dans cet ensemble, sous le titre *Didactique fondamentale*, occupera (en principe) neuf des douze séances, soit 27 heures. Cet enseignement se présente comme formé de six « modules », numérotés de 0 à 5, de durée inégale mais également décisifs. Chaque module sera présenté au moment du premier travail qui en relèvera, ainsi qu'on vient de le faire pour le module 0. On en donne cependant ici le *titre* ainsi que, entre crochets, l'*abréviation* figurant dans le nom du fichier correspondant :

Module 0 : *Structure et fonctionnement de l'UE* [UE]

Module 1 : *Leçons de didactique* [LD]

Module 2 : *Questions de cours* [QC]

Module 3 : *Analyses didactiques* [AD]

Module 4 : *Analyses praxéologiques* [AP]

Module 5 : *Forum des questions* [FQ]

6. Le module 1, *Leçons de didactique*, constitue le cœur de l'enseignement donné. Nous reviendrons plus tard sur le module 2, *Questions de cours*, qui renvoie à l'un des trois volets composant l'épreuve d'examen (l'examen comportera une question de cours représentant 4 points sur 20). Notez dès maintenant que, lors de l'examen, *tous les documents seront autorisés*, et notamment le texte des *Leçons de didactique*.

7. Le module 3, *Analyses didactiques*, constitue en quelque sorte le lieu (d'une partie) des « travaux pratiques » associés aux *Leçons de didactique* ; en même temps il sera le lieu de préparation au volet de l'examen consacré à *l'analyse didactique d'un texte imposé* (notée sur 10 points). Nous reviendrons plus tard sur les modules 4 (*Analyses praxéologiques*) et 5 (*Forum des questions*).

8. D'une manière générale, le travail attendu de la part des étudiants doit comporter les étapes suivantes :

a) *Première étape*. Il convient d'abord de participer le plus complètement possible aux séances de travail en étant attentif *en priorité* au propos de l'enseignant et en examinant *de concert avec lui* le contenu projeté sur l'écran, tout en prenant des *notes écrites* à la fois pour identifier peu à peu la structure du contenu ainsi exposé et pour garder une trace des *difficultés* ou des *hésitations* éprouvées sur le moment.

b) *Deuxième étape.* Dans la période séparant deux séances successives, il convient d'*étudier* le *texte* exposé en séance, aperçu à l'écran, et mis en ligne rapidement après la fin de celle-ci, *en prenant des notes* pour dégager la structure de la matière exposée dans ce texte ainsi que pour marquer les éléments qui répondent à certaines des difficultés éprouvées en séance, dans la mesure où ces difficultés subsistent en cette étape du travail.

c) *Troisième étape.* Dans cette même période, il est indispensable de faire le point sur les difficultés qui semblent encore non entièrement surmontées à l'issue du travail précédent, en vue de les expliciter sous forme de *questions adressées à l'enseignant* à l'adresse déjà indiquée : y.chevallard@free.fr.

d) *Quatrième étape.* Il est nécessaire en outre de prendre connaissance, dans le fichier mis en ligne à cet effet (« Forum des questions »), des *réponses écrites* de l'enseignant aux questions ainsi posées par les étudiants, en considérant que ces réponses forment un *complément de cours*, auquel on appliquera donc la procédure décrite ci-dessus pour le texte des séances.

9. Ce n'est qu'après avoir accompli *complètement* cet ensemble d'étapes d'étude que l'on pourra se dire *étudiant à part entière*, *étudiant véritable*, et pas seulement étudiant « administratif », de cet enseignement. Un engagement formatif limité mais déjà substantiel est ainsi *indispensable*, quel qu'en soit au reste le sujet. Pour limité qu'il soit, l'engagement réclamé ici semble souvent supérieur, en termes d'*intensité* et de *durée* de l'étude personnelle, *en séance* et *hors séance*, à ce que certains pourraient croire suffisant. En particulier, il convient d'avoir clairement à l'esprit que la simple présence aux séances *ne saurait suffire*. D'une façon générale, un déficit d'engagement formatif serait nuisible à *chacun individuellement et à tous collectivement*.

Fin de la version du 27 septembre 2011

10. Le module 5, *Forum des questions*, apporte des éléments de réponse aux questions proposées par les participants à l'UE. Notez que ce forum des questions est *commun* à l'UE SCEE2 (Théorie de l'apprentissage et didactique pluridisciplinaire) de L3 et à l'UE SCEQ1 (Apprentissage et didactique) de MR1.

11. Le module 2, *Questions de cours*, propose une liste de questions dites de cours (elles sont désignées par la notation QC₁, QC₂, ...) qui font écho au texte des *Leçons de didactique* (module 1). Cette liste sera progressivement élaborée et rendue publique. Les deux premières leçons font ainsi l'objet, en tout, de 15 questions. Deux des questions prises dans la liste complète seront proposées à l'examen du mercredi 4 janvier 2011. Ce qui est attendu du candidat est qu'il réponde, non pas à la question QC proposée elle-même, mais à la question suivante : *Quelle réponse le cours de didactique fondamentale apporte-t-il à la question QC ?* Ainsi, si la question QC₅ est proposée, il conviendra de répondre à la question : *Quelle réponse le cours de didactique fondamentale apporte-t-il à la question « En quoi peut-on dire que “la didactique est une science comme les autres” ? » ?* Par « cours de didactique fondamentale », il faut entendre l'ensemble des *Leçons de didactique* (module 1) et des *Éléments de réponse* du *Forum des questions* (module 5). On notera que, si chaque question est associée à un passage d'une des leçons, la réponse qui lui est apportée par le cours de didactique fondamentale devra être recherchée, le cas échéant, dans l'ensemble du cours (leçons et éléments de réponse aux questions posées dans le *Forum*).

—Fin de la version du 18 octobre 2011—

12. Il convient de noter d'abord un changement apporté à la date de l'examen : faute de salles disponibles, celui-ci aura lieu, non le mercredi 4 janvier 2012, mais le *mercredi 11 janvier 2012* de 9 h à 11 h dans la salle C133.

13. Rappelons que cet examen comportera trois parties. La *partie 1* (notée sur 4 points) portera, comme annoncé, sur *une question de cours* extraite de la liste en voie de constitution (et qui sera achevée au plus tard le mardi 13 décembre 2011). La *partie 2* (notée sur 10 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse didactique* des situations évoquées dans un texte qui sera communiqué aux candidats au début de la session d'examen, le mercredi 11 janvier 2012 à 9 h. La *partie 3* (notée sur 6 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse praxéologique* relative à une situation évoquée dans un texte *qu'il reviendra à chaque candidat de choisir personnellement et d'apporter à l'examen*. Contrairement à la partie 2, pour laquelle le candidat ne disposera pas, lors de l'examen, d'une documentation spécifique (sauf hasard heureux), la préparation de l'analyse praxéologique appelée par la partie 3 pourra se faire *à l'avance* et bénéficier de toute la documentation que le candidat saura rassembler. Soulignons

que le candidat devra rédiger dans sa copie d'examen l'analyse praxéologique qu'il propose, même si celle-ci a été rédigée à l'avance sur un autre support.

14. Si l'*analyse didactique* demandée dans la partie 2 de l'examen doit suivre les indications données dans le module 1 (*Leçons de didactique*), et notamment (mais pas seulement) dans la leçon 2, et doit s'inspirer des illustrations proposées dans le module 3 (*Analyses didactiques*), l'*analyse praxéologique* demandée dans la partie 3 de l'examen devra suivre les indications données dans le module 1, en particulier (mais pas seulement) dans la leçon 5, et devra s'inspirer des illustrations proposées dans le module 4 (*Analyses praxéologiques*).

15. La production de l'analyse praxéologique attendue dans la partie 3 de l'examen devra en outre *respecter scrupuleusement* les clauses ci-après :

a) Avant l'examen, un texte décrivant ou évoquant, éventuellement parmi d'autres choses, une œuvre *O* est choisi par le candidat à l'examen : ce choix doit se faire dans la période qui s'ouvre, et au plus tard le 10 janvier 2012 ! (L'œuvre *O* peut *ou non* apparaître, dans le texte choisi, comme l'enjeu didactique d'un certain système didactique $S(X ; Y ; O)$.)

b) Ce texte est reproduit avant l'examen sur une feuille volante qui sera insérée dans la copie double remise à l'issue de l'épreuve d'examen. Le texte choisi ne devra *en aucun cas* excéder le recto et le verso de cette feuille.

c) L'analyse praxéologique portera sur l'œuvre *O* évoquée ou décrite dans le texte choisi. Elle devra mobiliser, d'une façon à la fois *justifiée* (non artificielle) et *précise*, des éléments praxéologiques *élémentaires* mais non tous triviaux relevant *de l'un au moins* des champs suivants : mathématiques, informatique et Internet, physique, chimie, biologie, langue française (prononciation, orthographe, grammaire), langue anglaise (prononciation, orthographe, grammaire), sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences humaines et sociales (sociologie, économie, ethnologie, psychologie, histoire, géographie, démographie).

16. On notera que l'analyse *didactique* demandée dans la partie 2 de l'examen comporte elle-même des éléments d'analyse *praxéologique*, ceux utiles ou, du moins, indispensables pour répondre aux questions Σ_3 , Σ_4 , Σ_5 et Σ_6 énoncées dans la leçon 2 et que l'on rappelle ci-après :

Σ_3 . Qu'est-ce que ♥ ?

Σ_4 . Que font X et Y pour que X « apprenne » ♥ ?

Σ_5 . Qu'est-ce que X aura-t-il pu apprendre, à court ou moyen terme, du fait du fonctionnement de $S(X ; Y ; ♥)$?

Σ_6 . Qu'est-ce que Y et certains environnements éventuels de $S(X ; Y ; ♥)$ auront-ils pu apprendre, à court ou moyen terme, du fait du fonctionnement de $S(X ; Y ; ♥)$?

Mais ces éléments d'analyse praxéologique seront en règle générale *réduits à l'indispensable* pour nourrir et appuyer l'analyse didactique proposée. Dans la partie 3, en revanche, l'analyse praxéologique demandée sera menée plus loin et s'arrêtera à un niveau d'approfondissement *que l'on précisera*.

17. Le sujet de l'examen du 11 janvier 2012 se présentera comme suit :

SUJET

L'épreuve comporte trois parties. Le traitement de l'ensemble de ces parties doit tenir dans une copie double, sans feuille intercalaire. La pertinence des réponses doit donc se conjuguer avec la concision, la précision et la clarté de l'expression.

Partie 1 (4 points). Quelle réponse le cours de didactique fondamentale (y compris le « Forum des questions ») apporte-t-il à la question suivante :

..... ?

Partie 2 (10 points). Rédigez une analyse didactique relative aux situations évoquées dans le texte joint, intitulé « ... ».

Partie 3 (6 points). Rédigez une analyse praxéologique relative à une œuvre évoquée dans un texte que vous aurez choisi dans un domaine d'activité de votre convenance. (Le texte aura été reproduit par vos soins sur une feuille que vous insérerez dans la copie double utilisée.)

Texte. ...

.....
.....

18. S'agissant de la partie 3 de l'examen, il convient d'être attentif aux distinctions suivantes. Le travail demandé comporte une *préparation, avant l'examen*, qui consiste d'abord à réaliser une *enquête* sur les praxéologies évoquées dans le texte choisi et à consigner par écrit des *matériaux* pour l'analyse praxéologique (ce sont de tels matériaux qui sont consignés dans le Module 4, *Analyses praxéologiques*). Cette préparation gagnera en outre à comporter la *rédaction préliminaire* d'une analyse praxéologique. Le travail requis comportera ensuite, *pendant l'examen*, la rédaction *in situ* d'une analyse praxéologique « définitive » sur la copie double d'examen, rédaction destinée à être notée par le correcteur. Rappelons encore que, durant l'examen, tous les documents sont autorisés. Il en résulte en particulier que la rédaction définitive demandée peut être la copie *ne varietur* de la rédaction préliminaire éventuelle. Toutefois, c'est au moment de la rédaction sur la copie à rendre que l'on pourra effectuer les dernières retouches utiles ou indispensables, pour tenir compte par exemple des contraintes de place (tout doit tenir dans une copie double). On a donc le schéma suivant :

Préparation (avant l'examen) :

Enquête → matériaux → rédaction préliminaire d'une analyse praxéologique



Réalisation (pendant l'examen) :

Rédaction définitive de l'analyse praxéologique

19. À titre d'illustration, on donne ci-après le texte d'une analyse praxéologique rédigée à partir des matériaux réunis dans le Module 3, *Analyse praxéologiques*, à propos du texte 4, intitulé *C'est la faute à Marot !*

Ce texte traite du type de tâches *T* consistant à accorder le participe passé d'un verbe employé avec l'auxiliaire *avoir*. Par contraste avec certaines pratiques actuelles en la matière, les auteurs rappellent d'abord, au plan de la technologie (θ), la « règle » énoncée au XVI^e siècle par le poète Clément Marot, qu'ils formulent ainsi : « avec *avoir*, on accorde le participe passé avec le COD s'il est placé avant le verbe ». Cette règle engendre de façon semi-explicite (certains cas méritent d'être explicités) une technique τ que peu de francophones maîtrisent. Doit-on écrire « les clés que j'ai oublié de prendre » ou « les clés que j'ai *oubliées de prendre » ? « Les nageuses que j'ai vues plonger » ou « les nageuses que j'ai *vu plonger » ? « Les courriers que j'ai vu distribuer » ou « les courriers que j'ai *vus distribuer » ? (L'astérisque signale ici les

formes fautives.) Marot dit en vers l'origine de sa règle : « L'italien, dont la faconde / Passe les vulgaires du monde, / Son langage a ainsi bâti / En disant : *Dio noi a fatti*. » Voilà donc l'élément théorique clé (Θ) : parmi les langues vulgaires (autres que le grec et le latin), l'italien est la plus parfaite, et il convient donc d'en suivre les leçons. L'italien d'aujourd'hui est, au vrai, plus incertain sur ce chapitre : selon tel spécialiste, on dira “le due vette *che* hai *scalate* (o *scalato*)”, “la prima *che* hai *raggiunta* (o *raggiunto*)”, etc. En espagnol on dit “los niños *se han bañado* todo el día” (« les enfants se sont baignés toute la journée ») mais “esa empresa ya tiene instaladas cinco sucursales” (« cette entreprise a déjà installé cinq succursales »). En catalan on dit “aquestes revistes les he vistes a la llibreria” (« ces revues, je les ai vues à la librairie ») mais “els llibres que he comprat manquen d'interès” (« les livres que j'ai achetés manquent d'intérêt »). La règle de Marot ne s'est vraiment imposée qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles. Son règne est peut-être en train de s'achever. Vers 1950, déjà, d'éminents linguistes – Ferdinand Brunot et Charles Bruneau – notaient : « Il serait sage de laisser toute liberté à l'usage, qui tend évidemment à considérer le participe construit avec *être* comme un adjectif variable, et le participe construit avec *avoir* comme une forme verbale invariable. »

20. Bien entendu, ce qui précède doit être regardé comme une *rédaction préliminaire* – qui, en l'espèce, comporte 404 mots. Si, lors de l'examen, on doit réduire cet essai de réaction, on pourra par exemple ramener le texte précédent à ceci :

Ce texte traite du type de tâches *T* consistant à accorder le participe passé. Les auteurs formulent ainsi la « règle » technologique énoncée au XVI^e siècle par Clément Marot : « avec *avoir*, on accorde le participe passé avec le COD s'il est placé avant le verbe ». Cette règle engendre une technique τ que peu de francophones maîtrisent. Ainsi, doit-on écrire « les clés que j'ai oublié de prendre » ou « les clés que j'ai oubliées de prendre » ? Marot disait en vers l'origine de sa règle : « L'italien, dont la faconde / Passe les vulgaires du monde, / Son langage a ainsi bâti / En disant : *Dio noi a fatti*. » Voilà l'élément théorique clé : parmi les « vulgaires », l'italien est la langue la plus parfaite, et il faut en suivre les leçons. L'italien d'aujourd'hui est, au vrai, plus incertain : selon tel spécialiste, on dira “le due vette *che* hai *scalate* (o *scalato*)”, etc. En espagnol on dit “los niños *se han bañado* todo el día” (« les enfants se sont baignés... ») mais “esa empresa ya tiene instaladas cinco sucursales” (« cette entreprise a déjà installé... »). En catalan on dit “aquestes revistes les he vistes a la llibreria” (« ces revues, je les ai vues... ») mais “els llibres que he comprat manquen d'interès” (« les livres que j'ai achetés... »). Le règne de la règle de Marot – qui s'impose à la fin du XVIII^e siècle – est peut-être en train de s'achever. Vers 1950, déjà, d'éminents linguistes notaient : « Il serait sage de laisser toute

liberté à l'usage, qui tend évidemment à considérer le participe construit avec *être* comme un adjectif variable, et le participe construit avec *avoir* comme une forme verbale invariable. »

Cette dernière rédaction ne compte plus que 297 mots : le texte initial a été réduit de plus du quart.

Fin de la version du 13 décembre 2011

21. La deuxième session de l'examen relatif à l'UE SCEQ1 aura lieu le lundi *11 juin 2012*, de 14 h à 16 h, dans la salle C133.

22. La structure de cette seconde session d'examen est *évidemment* la même que celle de la première session tenue le 11 janvier 2012. L'épreuve comportera donc trois parties :

– la *partie 1* (notée sur 4 points) portera sur *une question de cours* extraite de la liste des 65 questions de cours arrêtée et mise en ligne le 29 novembre 2011 (voir le module 2) ;

– la *partie 2* (notée sur 10 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse didactique* des situations évoquées dans un texte qui sera communiqué aux candidats au démarrage de la session, le lundi 11 juin 2012 à 14 h ;

– la *partie 3* (notée sur 6 points) appellera l'élaboration (et la rédaction sur la copie d'examen) d'une *analyse praxéologique* relative à une situation évoquée dans un texte *qu'il reviendra à chaque candidat de choisir personnellement et d'apporter à l'examen*.

23. La rédaction de l'ensemble des trois parties devra tenir *en une copie double d'examen*, sans feuille intercalaire. Le texte choisi et apporté pour le traitement de la partie 3 doit tenir sur une feuille recto verso. Cette feuille sera glissée dans la copie d'examen à l'issue de l'épreuve.

24. Le sujet de l'examen du 11 juin 2012 se présentera comme suit :

SUJET

L'épreuve comporte trois parties. Le traitement de l'ensemble de ces parties doit tenir dans une copie double, sans feuille intercalaire. La pertinence des réponses doit donc se conjuguer avec la concision, la précision et la clarté de l'expression.

Partie 1 (4 points). Quelle réponse le cours de didactique fondamentale (y compris le « Forum des questions ») apporte-t-il à la question suivante :

.....
..... ?

Partie 2 (10 points). Rédigez une analyse didactique relative aux situations évoquées dans le texte joint, intitulé « ... ».

Partie 3 (6 points). Rédigez une analyse praxéologique relative à une œuvre évoquée dans un texte que vous aurez choisi dans un domaine d'activité de votre convenance. (Le texte aura été reproduit par vos soins sur une feuille que vous insérerez dans la copie double utilisée.)

.....
Texte. ...
.....
.....

Fin de la version du 18 avril 2012
